



Vent debout contre la suppression des Ceser

RÉGION. Proposée par des députés, la suppression des conseils économiques sociaux et environnementaux régionaux (Ceser) suscite une levée de boucliers. En Pays de la Loire, sa présidente se tient prête à le défendre.

Lors de l'examen en commission à l'Assemblée nationale de la proposition de loi sur la simplification de la vie économique, le 24 mars, un amendement a été adopté par des députés, visant à supprimer dans toutes les régions le conseil économique, social et environnemental (Ceser).

« C'est la seule instance qui réunit l'ensemble de la société civile »

Le projet de loi doit être examiné en séance publique à partir du 8 avril. Mais il a d'ores et déjà provoqué une levée de boucliers.

« Si cette mesure était confirmée, elle viendrait affaiblir la démocratie sociale », s'insurgent huit présidents de Région de tous bords dans une tribune. À la tête de l'Île-de-France, Valérie Pécresse (LR) a elle aussi réaffirmé son « attachement pour cette instance de dialogue avec la société civile ».

Lesilence de Morançais
 Sollicitée, Christelle Moran-



Marie-Thérèse Bonneau préside le Ceser Pays de la Loire depuis janvier 2024.

Photo Ceser Pdl

çais, poursa part, n'apassouhaité s'exprimer sur le sujet. La présidente (Horizons) des Pays de la Loire garde peut-être une petite dent contre « son » Ceser.

En décembre dernier, celui-ci a en effet rendu un avis très critique sur le budget 2025 de la Région et son train d'économies. En soulignant notamment que sa préparation avait « rompu avec la tradition ligérienne de l'écoute, de la concertation et du dialogue ». Un tacle appuyé à la « méthode Morançais ».

La présidente du Ceser, Marie-Thérèse Bonneau, ignore encore si l'intéressée lui en tient vraiment rigueur. « J'ai demandé un rendez-vous avec elle », confie l'agricultrice vendéenne, élue à la tête du Conseil en janvier 2024.

« Produire du consensus »

Sur le fond, Marie-Thérèse Bonneau ne comprend pas pourquoi certains veulent « exécuter » les Ceser. « C'est la seule instance qui réunit l'ensemble de la société

civile, souligne-t-elle. Notre rôle est d'éclairer les élus sur des enjeux forts comme le logement, les transports, la santé, l'environnement... Vouloir nous supprimer alors que les citoyens n'ont jamais eu aussi soif d'être entendus est totalement contre-intuitif ».

Le Ceser Pays de la Loire compte 120 conseillers issus du monde économique, social, environnemental, éducatif et associatif. Organisé en six commissions thématiques, il produit des

dizaines d'avis et de rapports chaque année.

« On va sur le terrain, on rencontre les acteurs locaux, poursuit Marie-Thérèse Bonneau. Et même si nos débats sont parfois animés, on parvient toujours à produire du consensus. Ce n'est pas à la mode mais c'est très utile pour faire société ».

0,1% du budget régional

Les Ceser coûteraient trop cher ? La présidente de l'instance régionale balaye l'argument d'un revers de la main. « Notre budget annuel est de 2 millions d'euros, soit 0,1 % du budget de la Région ».

Et si elle convient qu'il faut sans doute les faire évoluer, Marie-Thérèse Bonneau ne voit pas du tout l'intérêt de les démanteler. « Si on nous supprime, on va nous remplacer par quoi ? Par des votations citoyennes qui coûteront beaucoup plus cher ? ».

Celundi, elle sera à Paris avec les 22 autres présidents de l'assemblée des Ceser de France, tous prêts à défendre chèrement leur peau.

Xavier Boussion